

Fumex

Nettoyant de suie et résidus de fumage

Propriétés

Détergent fortement alcalin pour éliminer les résidus de fumage, suie, graisses, protéines, huiles et résidus alimentaires incrustés dans les fumoirs ainsi que sur les sauteuses basculantes et marmites. Grâce au pouvoir dispersant élevé de la mousse, les résidus sont spontanément dissouts puis éliminés par rinçage à l'eau. Produit destiné à un usage en milieu alimentaire.

Composition (selon 648/2004/CE)

Tensioactifs non ioniques < 5 %, alcalis, agents séquestrants, additifs
pH produit concentré : env. 14 pH solution prête à l'emploi : env. 13,5

Domaine d'application

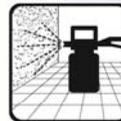
Pour toutes les surfaces résistant à l'alcalinité en milieu alimentaire, de préférence dans les fumoirs chauffés ou climatisés. Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles à l'alcalinité comme : aluminium, aluminium anodisé ou vernis.

Application

Avant toute première utilisation, vérifier la résistance du matériau sur une surface cachée.

Nettoyage avec canon à mousse :

Selon les prescriptions de nettoyage du fumoir, utiliser Fumex pur ou prédilué. Pour les unités mobiles de fumage, sauteuses basculantes, marmites et surfaces difficilement accessibles, vaporiser au préalable avec un canon à mousse. Régler la buse de 1:4 à 1:10.



Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit



Nettoyage de cuisines

Consommation par m²

Nettoyage avec canon à mousse : 20 ml

SGH 05, Danger (produit concentré) ;
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Contient : Sodium Hydroxide (INCI)
Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Conditionnement

Carton de 2 bidons de 5 litres
Bidon de 20 litres

Réf. j 55 11 05
Réf. j 55 11 21

